**FORMULAIRE DE DEMANDE**

**pour une autorisation de végétaliser les rues**

**Envoi de la demande**

Merci de faire parvenir ce formulaire et ses annexes au service concerné :

**Schaerbeek Propreté & Espaces Verts**

* Par mail : [espaces-verts@1030.be](mailto:espaces-verts@1030.be)
* Par courrier : avenue Georges Rodenbach 29

1030 Schaerbeek

* **Demande individuelle**

Prénom et nom : Adresse : Email : Téléphone :

* je suis propriétaire de l’immeuble
* je suis locataire dans l’immeuble
* demande collective

Pour toute demande collective d’installation de bacs à plantes ou potagers, au moins 5 personnes habitant la rue devront se constituer demandeurs. Les demandeurs désigneront en leur sein une personne de contact principale et une personne suppléante responsables du bon entretien du dispositif autorisé.

Préciser les coordonnées des demandeurs ci-dessous et mentionner la personne de contact et la personne suppléante

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Prénom et nom** | **Adresse courriel Numéro de téléphone** | **Date et signature** |
| 1) personne de contact principal |  |  |
| 2) personne de contact suppléant |  |  |
| 3) |  |  |
| 4) |  |  |
| 5) |  |  |

**Dispositif concerné**

* les demandes individuelles ou collectives de végétalisation d’une ou plusieurs fosses d’arbre ;
* les demandes individuelles ou collectives d’installation de bac à plantes ou potager ;

==> Les demandes de prime pour la plantation d’une plante grimpante en façade, d’ouverture de trottoir pour une petite implantation florale ne sont pas concernées par ce document et se font sur le site web de la commune à l’adresse [www.1030.be/fr/content/soutien-la-plantation-en-facade](https://www.1030.be/fr/content/soutien-la-plantation-en-facade)   
ou directement par e-mail à l’adresse [eco-conseil@1030.be](mailto:eco-conseil@1030.be) à l’attention du service Eco-conseil.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins octroie l’autorisation de végétaliser sur base de l’analyse technique du service Schaerbeek Propreté & Espaces Verts. En cas d’accord, le demandeur s’engage à installer et entretenir son dispositif dans le respect du Règlement communal relatif à la végétalisation privée sur l’espace public.

**Description complète**

Emplacement précis du dispositif de végétalisation - fosse(s) d’arbre et/ou bac(s) :

Adresse(s) exacte(s) :

Explication des étapes de la mise en œuvre du projet :

Liste des végétaux qui seront utilisées pour la réalisation du projet :

Une liste avec des idées de végétalisation et les plantes interdites par la Commune se trouve sur [www.1030.be](http://www.1030.be)

Pour la végétalisation des fosses d’arbres/ l’adoption des bacs

Faire un simple dessin avec l’implantation des végétaux

Je certifie que les renseignements repris au présent formulaire sont sincères exacts. Fait à Schaerbeek, le

(Signature)